



Document à conserver
NOTIFICATION D'AFFILIATION

URSSAF NORMANDIE
TSA50100
21037 Dijon

U00L-301122-201362-002906-1/1-99-002906-006/206



3/221129-0D/MAS2M2237-00

M. SHIRZAD FAHEEM
Appartement 516
Résidence P G de Gennes
134 avenue du Mont Riboudet
76000 ROUEN

Objet : notification d'affiliation à la Sécurité sociale

Dijon, le 28/11/2022

Monsieur,

Suite à la déclaration de votre activité en tant qu'auto-entrepreneur, j'ai le plaisir de vous informer que vous êtes affilié à la Sécurité sociale pour votre protection sociale obligatoire à compter du 21/11/2022.

Vos informations personnelles et professionnelles sont :



- Activité : Auto-entrepreneur
- Raison sociale : Shirzad Interprète Oral
- SIRET : 921 660 213 00015
- Numéro de Sécurité sociale (à rappeler dans toute correspondance) : 1 97 05 99 212 105 10

Vous dépendez de la caisse d'assurance maladie (CPAM) de votre lieu de résidence, pour votre couverture santé. *

Vous devez déclarer votre chiffre d'affaires et payer toutes vos cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires en fonction d'un pourcentage de ce chiffre d'affaires auprès de l'Urssaf.

Facilitez vos démarches en adhérant au service gratuit et sécurisé de déclaration et de paiement en ligne sur : www.autoentrepreneur.urssaf.fr.

Je vous souhaite une pleine réussite dans votre nouvelle activité et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

* Si votre activité principale est agricole, la MSA continue de prendre en charge vos frais de santé